

# Chemin de Vérité

*Jésus dit : Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. Jean 14.6*

Vol. 4, No. 2

publié par des Églises du Christ

## POURQUOI UNE NOUVELLE LOI ET À QUOI SERT L'ANCIENNE AUJOURD'HUI ?

### Introduction

Depuis le premier siècle, beaucoup de chrétiens ont été dans la confusion à l'égard de la loi de Moïse. Beaucoup n'ont pas voulu admettre le caractère temporaire de cette loi. Beaucoup ont voulu conserver des parties de la loi qui ne font pas partie de la doctrine de Christ et de ses apôtres. D'autres reconnaissent que la loi n'est plus en vigueur, mais ne comprennent pas pourquoi le Dieu parfait aurait donné une loi « imparfaite » ayant besoin d'être remplacée par la suite. Quelle était son imperfection et quel serait le but de cette loi imparfaite ? Si elle n'est plus en vigueur, pourquoi la conserver dans nos Bibles aujourd'hui ? Voilà des questions auxquelles nous essayerons de répondre dans ce numéro.

### Le chrétien ne vit pas sous la loi de Moïse

Comme nous venons de le dire, beaucoup de chrétiens dès le premier siècle ont eu du mal à accepter que la loi mosaïque ait été enlevée. Ce fait explique la présence de nombreux passages du Nouveau Testament qui soulignent justement cet enseignement. Il est affirmé à maintes reprises et de plusieurs manières que la loi était passagère.

**MATTHIEU 5.17,18** – Voici un passage qui, pour certaines personnes, soutient que la loi est éternelle. Jésus dit qu'il n'est pas venu abolir la loi et les prophètes, mais pour les accomplir. Il dit que la moindre partie de la loi ne disparaîtrait pas jusqu'à ce que tout soit accompli. Or, en disant cela, Jésus affirme que la loi disparaîtrait, puisque tout au long de son ministère il accomplissait ce qui était écrit dans la loi et les prophètes (Matt. 2.15,17,23; 4.14; 8.17; 13.14,35; 21.4; 26.56; 27.9,35; Jean 12.38; 13.18), et à la fin il prétend que tout avait été accompli (Jean 19.30; Luc 24.44-47).

Remarquez que ce n'est pas seulement le code légal contenu dans les livres de Moïse qui fut accompli à

la mort du Christ : Jésus parle de l'accomplissement de ce qui était écrit « dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes ». Toutes ces Écritures se rapportent à ce que nous appelons l'ancienne alliance, l'ancienne loi, ou l'Ancien Testament. Si la loi de Moïse est encore en vigueur, tout l'Ancien Testament est en vigueur ; si la loi n'est plus en vigueur, c'est que nous ne vivons plus sous l'Ancien Testament dans son ensemble.

**ROMAINS 7.1-6** – Dans ce passage la relation avec la loi mosaïque est comparée au mariage. Une femme mariée est libre de prendre un autre mari si son premier mari meurt, parce que cette union est dissoute par la mort. De la même manière, le chrétien, étant mort avec Christ par le baptême, est dégagé de son union à la loi. Vouloir être uni à la loi et au Christ à la fois serait une sorte de polygamie, ou adultère spirituel.

**2 CORINTHIENS 3.6-11** – Paul glorifie Dieu ici de l'avoir rendu capable d'être ministre d'une nouvelle alliance. Il compare ces deux alliances ainsi : la première était un ministère de la mort et la condamnation, la deuxième de la réconciliation ; la première était glorieuse, la deuxième plus glorieuse ; la première était passagère, la deuxième est permanente.

**GALATES 4.1-7** – La condition d'un héritier qui est encore enfant n'est pas trop différente de celle d'un esclave, jusqu'au temps marqué par le père. C'était aussi la condition de ceux qui étaient sous la loi. Or, le temps marqué est déjà venu, et nous ne sommes plus esclaves (de la loi).

**GALATES 5.1-5** – La justification est par la foi en Christ. Chercher à être rendu juste par l'observation de la loi de Moïse nous sépare de Christ. Nous avons été affranchis de la loi et ne devons pas nous mettre de nouveau sous le joug de la servitude.

**ÉPHÉSIENS 2.11-19** – Les païens et les Juifs étaient séparés auparavant par la loi qui avait été donnée aux Juifs mais non aux païens. Le Christ a fait de ces deux peuples un seul en anéantissant la loi juive qui créait un mur entre eux. Par le Christ, tous ont accès auprès de Dieu.

**COLOSSIENS 2.13-17** – Christ a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient; il l'a détruit en le clouant à la croix. Ainsi, personne ne devrait juger les autres au sujet des dispositions de cette loi, telles que les aliments purs et impurs, les fêtes, etc.

**HÉBREUX 7.11-14** – Jésus est notre souverain sacrificateur (Héb. 6.20). La loi de Moïse ordonnait que les sacrificateurs soient uniquement de la tribu de Lévi. Évidemment, ce n'est pas selon la loi de Moïse que Jésus a été établi sacrificateur. *«Le sacerdoce étant changé, nécessairement aussi il y a un changement de loi.»*

**HÉBREUX 8.6-13** – Les défauts de la première alliance ont nécessité son remplacement par l'alliance plus excellente dont Jésus est le médiateur. Ce remplacement de l'ancienne alliance avait même été déclaré six cents ans d'avance par le prophète Jérémie (Jér. 31.31-34). D'ailleurs, parler d'une alliance nouvelle indique déjà que la première est considérée comme ancienne, prête à disparaître.

### En quoi la loi n'était-elle pas parfaite ?

Ceux qui comprennent que la loi mosaïque avait besoin d'être remplacée et qu'elle ne pouvait pas amener les hommes à la perfection pensent trouver en elle des défauts là où, en fait, il n'y en a pas. Ils ne reconnaissent pas en quoi l'ancienne alliance était imparfaite, et les accusations qu'ils lancent contre la loi ne sont pas justes.

Considérons quelques critiques faites souvent à l'égard de la loi de Moïse qui manquent au but, qui n'identifient pas la vraie raison pour laquelle cette loi fut remplacée.

«La loi ne tenait pas compte de l'homme intérieur, des motifs du cœur.»

Il est peut-être vrai que Jésus et ses apôtres insistaient plus que la loi sur l'importance de la pureté et la

sincérité du cœur. Cela est probablement dû non pas au fait que l'homme intérieur n'est pas visé dans la loi, mais parce que les chefs religieux parmi les Juifs s'étaient occupés des exigences extérieures et cérémonielles au point de négliger les principes fondamentaux de la moralité (Matt. 9.13; 23.23). C'étaient les dirigeants, et pas la loi, qui mettaient l'accent uniquement sur les apparences (Matt. 6.1-4; 23.14). Ils se cachaient derrière une façade de justice qui masquait la pourriture intérieure (Matt. 23.25-28).

En réalité, la loi parlait de l'homme intérieur, des motifs, des sentiments, du cœur. Considérez ces exemples :

*«Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui appartient à ton prochain.»* (Ex. 20.17)

*«Tu ne haïras point ton frère dans ton cœur... Tu ne te vengeras point, et tu ne garderas point de rancune contre les enfants de ton peuple. Tu aimeras ton prochain comme toi-même.»* (Lév. 19.17,18)

*«Tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force.»* (Deut. 6.5)

«La moralité exigée par la loi n'était pas suffisamment élevée.»

Il est vrai que Jésus met en contraste ce qui avait été dit et ce qu'il disait lui-même. Jésus appelait les hommes à une moralité plus élevée, plus spirituelle. Mais pour la plupart, au lieu de contredire les principes de la loi, il ne faisait que les approfondir et leur redonner le sens que Dieu avait voulu. Ce sont les hommes qui s'étaient éloignés du vrai sens des commandements. Jésus les rappelle à l'esprit de la loi.

Par exemple, la loi demandait aux hommes non seulement de ne pas tuer (Matt. 5.21s), mais aussi de ne pas haïr ou garder rancune – Lév. 19.17,18. Elle disait non seulement de ne pas commettre l'adultère avec la femme de son prochain (Matt. 5.27s), mais aussi de ne pas convoiter la femme de son prochain – Ex. 20.17. Jésus dit que Moïse permettait le divorce à cause de la dureté de cœur des hommes (Matt. 19.8). Quand il dit que l'infidélité était la seule cause du divorce, il confirmait l'interprétation de certains rabbins de ce que Moïse lui-même avait commandé : le divorce au cas où l'homme trouve en sa femme *«quelque chose de honteux»* – c'est-à-dire l'infidélité (Deut. 24.1). Il est vrai que Jésus enseigne de ne même pas jurer, mais le sens de ses paroles s'aligne avec l'exigence de la loi d'être complètement véridique, et il est possible qu'il défend les serments à cause des abus (Matt. 23.16-22).

Édition bimestrielle  
CHEMIN DE VÉRITÉ, éditeur Barry Baggott  
s/c Crieve Hall Church of Christ  
4806 Trousdale Drive  
Nashville, TN 37220 USA  
Abonnements gratuits; anciens numéros disponibles à  
[www.chemindevérité.com](http://www.chemindevérité.com)

La loi disait bien de suivre le principe «*œil pour œil, dent pour dent*» dans un cadre juridique (Deut. 19.15-21; Lévit. 24.13-20; Ex. 21), mais en ce qui concerne les relations personnelles, on oublie que la loi aussi disait : «*Tu ne te vengeras point*» (Lévit. 19.18), ou : «*Si tu rencontres le bœuf de ton ennemi ou son âne égaré, tu le lui ramèneras*» (Ex. 23.4).

«Elle est trop négative : Tu ne feras pas ceci, tu ne feras pas cela.»

Tandis qu'il est vrai que parmi les dix commandements il y en a huit qui sont négatifs, la loi dans son ensemble contenait beaucoup d'exigences positives : aimer Dieu ; donner aux pauvres ; célébrer des fêtes en l'honneur de l'Éternel ; se lever devant le vieillard ; avoir des poids exacts pour le commerce ; etc.

En même temps, le Nouveau Testament contient de nombreuses défenses (1 Cor. 6.9,10; Gal. 5.19-21; Jacques 4.1-12, etc.) sans que ce fait enlève quoi que ce soit de sa valeur.

«Elle est trop difficile à respecter.»

Cette réponse est plus proche de la vérité, mais elle n'est pas tout à fait juste. Oui, l'apôtre Pierre a dit que la loi était «*un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter*» (Actes 15.10). Mais le problème n'est pas avec la loi elle-même. Paul écrit en Romains 7.12,14,16 : «*La loi donc est sainte, et le commandement est saint, juste, et bon... nous savons que la loi est spirituelle... je reconnais que la loi est bonne.*» Si la loi ne condamnait pas le péché, ce serait facile de l'observer, mais elle ne serait plus sainte et juste.

La loi de Christ n'est pas plus facile que celle de Moïse dans le degré de sainteté qu'elle demande. Jésus n'a pas placé la barre plus bas. Il nous dit, au contraire : «*Soyez donc parfaits, comme votre Père céleste est parfait*» (Matt. 5.48).

## **Le vrai problème**

Le vrai problème dans la loi n'est pas qu'elle est trop difficile, mais que (1) l'homme est trop faible, et que (2) cette loi sainte n'a pas de provision pour compenser la faiblesse de l'homme.

Pour le premier point notez ces versets :

«*La loi est spirituelle, mais moi, je suis charnel, vendu au péché... je ne fais pas ce que je veux, et je fais ce que je hais.*» (Romains 7.14,15; aussi Galates 5.17)

«*Car – chose impossible à la loi, car la chair la rendait sans force – Dieu a condamné le péché dans la chair, en envoyant, à cause du péché, son propre Fils dans une chair semblable à celle*

*du péché, et cela afin que la justice de la loi fût accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'esprit.*» (Romains 8.3,4)

«*Car c'est avec l'expression d'un blâme que le Seigneur dit à Israël : ... je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle... car ils n'ont pas persévéré dans mon alliance.*» (Hébreux 8.8,9)

Les versets suivants soutiennent le second point :

«*Car nul ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi.*» (Romains 3.20)

«*S'il eût été donné une loi qui pût procurer la vie, la justice viendrait réellement de la loi. Mais l'Écriture a tout renfermé sous le péché.*» (Gal. 3.21,22)

«*Si la perfection avait été possible par le sacerdoce lévitique... qu'était-il encore besoin que parût un autre sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek ?*» (Héb. 7.11)

«*La loi, qui possède une ombre des biens à venir, et non l'exacte représentation des choses, ne peut jamais, par les mêmes sacrifices qu'on offre perpétuellement chaque année, amener les assistants à la perfection.*» (Héb. 10.1)

«*Car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte le péché.*» (Héb. 10.4)

«*Tout sacrificateur fait chaque jour le service et offre souvent les mêmes sacrifices qui ne peuvent jamais ôter les péchés.*» (Héb. 10.11)

L'imperfection de la loi réside dans le fait que l'homme n'arrive pas à la garder parfaitement et qu'elle ne contient pas de provision qui puisse effacer la faute de l'homme.

## **En quoi la loi était-elle parfaite ? – Psaume 19.8**

La loi était quand même parfaite en ce qui concernait ses vrais buts. Elle était incapable de résoudre le problème du péché, mais elle n'avait jamais été destinée à faire cela.

«*C'est par la loi que vient la connaissance du péché.*» (Rom. 3.20)

«*Or, la loi est intervenue pour que l'offense abondât, mais là où le péché a abondé, la grâce a surabondé.*» (Romains 5.20)

«*Que dirons-nous donc ? La loi est-elle péché ? Loin de là ! Mais je n'ai connu le péché que par la loi.*» (Romains 7.7)

« Pourquoi donc la loi ? Elle a été donnée ensuite à cause des transgressions, jusqu'à ce que vînt la postérité... » (Gal. 3.19)

« Ainsi la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi. » (Gal. 3.24)

Les païens sans la loi pouvaient reconnaître qu'ils étaient coupables, même dignes de la mort (Romains 2.15; 1.32), mais la loi devait renforcer mille fois ce sentiment. La loi de Moïse faisait ressentir profondément la grande distance qui sépare l'homme pécheur et le Dieu très saint. Elle montre de nombreuses manières la réalité du péché, la souillure de l'homme, la nature de tout péché, les conséquences du péché, le prix du péché, et en même temps la justice et la sainteté de Dieu. Celui qui comprend la loi se voit condamné au plus haut degré, éloigné de Dieu, incapable d'ôter ses propres péchés, dans le plus grand besoin de la grâce de Dieu, bref, dans le besoin de Jésus le Sauveur.

Le Christ étant venu et le monde entier étant maintenant sous l'autorité, non pas de la loi mosaïque, mais de la loi du Christ (Matthieu 28.18; 1 Cor. 9.21; Gal. 6.2; Hébr. 7.12; Jacques 2.12), l'ancienne loi a atteint son but. Elle a fait l'œuvre pour laquelle Dieu l'a donnée.

## **L'utilité de l'étude de la loi aujourd'hui**

### La connaissance du péché

Avant que Jésus ne vienne, la loi montrait aux hommes qu'ils étaient pécheurs. Le Nouveau Testament, comme l'Ancien Testament, identifie et condamne le péché. L'étude de l'Ancien Testament peut toujours aider les chrétiens à clarifier la nature de certains péchés. En plus, tout le système mosaïque soulignait la gravité du péché en faisant ressentir la séparation de l'homme pécheur et de Dieu. L'accès auprès de Dieu était strictement limité (Hébr. 9.8).

L'Ancien Testament rend donc plus claires nos idées du péché, nous décrit bien notre état perdu et augmente notre appréciation de notre salut.

### Son témoignage sur Jésus

Le Nouveau Testament affirme à plusieurs reprises que l'Ancien Testament parle de Jésus (Jean 1.45; 5.39; Luc 24.27; Actes 10.43). Cela augmente notre foi en Jésus que de voir que tout ce qu'il a fait était en conformité avec les Écritures données auparavant par Dieu (2 Pierre 1.18-21). L'Ancien Testament en parle de plusieurs manières : 1) par des prophéties (Actes 26.22,23); 2) par le fait de démontrer le besoin d'un Sauveur (Gal. 3.22-24); 3) par les symboles qui préfiguraient l'œuvre du Christ (Jean 1.29; 1 Cor. 5.7;

Hébr. 9.11,12; etc.). Un livre inspiré qui nous parle tant de Jésus-Christ mérite forcément qu'on l'étudie.

### Les leçons de l'histoire

Des récits contenus dans la loi de Moïse nous enseignent beaucoup sur les relations de Dieu avec les hommes et sur la manière dont les hommes agissent entre eux. Il faut, bien sûr, interpréter l'histoire et dégager ses leçons en tenant compte du fait que nous ne vivons pas sous la même loi qu'eux. Voici plusieurs sortes de leçons : la patience de Dieu, le rôle actif qu'il joue dans les affaires des nations, sa justice et son châtement du mal, les conséquences du péché dans la vie du pécheur et des autres, les exemples de soumission à Dieu, de foi, et de piété, la supériorité de Dieu par rapport aux idoles, la nécessité de servir Dieu du cœur et non seulement dans les actes extérieurs, l'importance de respecter les choix de Dieu, la bienveillance de Dieu envers son peuple, le danger de l'orgueil, etc. Le Nouveau Testament nous recommande la lecture de l'Ancien pour renforcer de telles leçons (1 Cor. 10.1-12 – surtout verset 11; Romains 15.4; Hébr. 11).

### Son enseignement sur Dieu

Le Nouveau Testament suppose que les lecteurs connaissent déjà Dieu et ce qu'il a fait. C'est l'Ancien Testament qui nous parle en détail de sa création du monde, de sa sainteté, de sa puissance, de sa fidélité, de sa haine pour le péché, etc. Par contre, les connaissances révélées dans l'Ancien Testament sont approfondies par la révélation faite dans la personne de Jésus-Christ (Hébr. 1.1-3).

## **Conclusion**

J'espère que cette étude nous aidera tous à faire usage légitime de la loi. Si nous voulons apprendre l'organisation de l'Église du Seigneur, le plan du salut auquel nous devons obéir, les actes d'adoration chrétienne, et beaucoup d'autres sujets, c'est surtout au Nouveau Testament que nous devons nous référer. Nous ne vivons plus sous l'ancienne alliance. La loi reste, néanmoins, très utile comme sujet d'étude pour le chrétien. La négliger c'est choisir de ne pas s'enrichir spirituellement de tout ce qu'elle peut nous offrir.

B.B.

